

Réf: Dossier 334721

Avis de constitution

SOCIETE « L'ELYSIUM SALLE D'EVENEMENT »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Angré
zone Djorogobite, À 200 m du CHU d'Angré, Lot : 227 ;
Îlot : 2472 ; Section : DY, Parcelle : 92., Lot 227, Ilot 2472

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/07/2024, et enregistrés le 01/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « L'ELYSIUM SALLE D'EVENEMENT
»

Objet : - Restauration, traiteur, événementiel.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Angré
zone Djorogobite, À 200 m du CHU d'Angré, Lot : 227 ;
Îlot : 2472 ; Section : DY, Parcelle : 92., Lot 227, Ilot 2472

Dirigeant(s) Mme N'GORAN AUDE MARIE AXELLE

MOGNAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10231 du 09/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°61426/GTCA/RC/2024 du 09/10/2024

